



Déménagement

Tout est prêt ? C'est parti

Même si un déménagement demande toujours un effort incontestable, on peut se simplifier la tâche grâce à une bonne préparation. On peut s'informer auprès de son employeur à propos de l'existence d'un soutien lors d'un déménagement pour des raisons professionnelles. Il peut éventuellement recommander des entreprises reconnues pour leur expérience dans les déménagements vers la Suisse. De nombreuses compagnies de déménagement ne garantissent pas seulement le transport d'objets ménagers en toute sécurité mais s'occupent également des formalités de dédouanement.

En principe, si on déménage en Suisse, on peut emporter ses effets mobiliers, ses collections, ses animaux et sa voiture hors taxes. La condition préalable est cependant que ces articles soient utilisés depuis au moins 6 mois et qu'ils continuent à être employés même après leur importation. A fin de documentation, une liste d'inventaire doit être établie, comprenant une estimation du poids et de la valeur des marchandises à transporter.

Déménager en Suisse / www.ch.ch

Liste de contrôle pour le déménagement www.ch.ch

Administration fédérale des douanes / www.ezv.admin.ch

FAQ enlèvement de marchandise / www.ezv.admin.ch